Plan Local d'Urbanisme Intercommunal COMMUNAUTE DE COMMUNES NIEVRE ET SOMME TERRITOIRE OUEST AMIENOIS



TOME 1 : Déplacement



Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire du :

Le Président



Verdi Conseil 80 rue de Marcq B.P.49 59441 Wasquehal Cedex 1.1.12

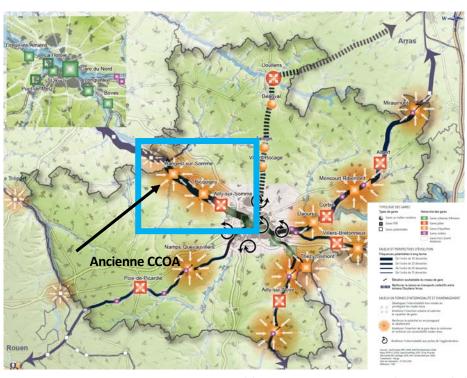


Les	s Déplacements	3
		-
A.	Ce que dit le SCoT du Grand Amiénois	3
В.	Synthèse de l'état des lieux des déplacements	4
C.	Analyse	5
	1. Réseaux	-
	A. Un réseau routier structurant	5
	B. Des transports collectifs développés mais aux offres inégales	
	C. Un trafic routier en hausse sur les liaisons inter-bourgs	
	D. Un service TER de plus en plus pratiqué	
	E. Une activité fret tournée vers la route	13
	2. Mobilité	16
	A. Une mobilité dominée par l'usage de l'automobile	
	B. Des axes accentogènes	18
	C. Une relation privilégiée avec Amiens Métropole	
	D. Des flux internes peu nombreux et tournés vers Ailly-sur-Somme	
	E. Une accessibilité aux services et équipements efficaces en voiture et en train	21
	F. Une intermodalité en développement	
	G. Des pôles générateurs de mobilité	
	H. Des modes doux à valoriser	
	I. Une couverture en NTIC à améliorer	



LES DEPLACEMENTS

A. CE QUE DIT LE SCOT DU GRAND AMIENOIS



Face au constat d'une dépendance accrue à l'automobile, le projet d'Aménagement et de Développement Durables du SCoT du Grand Amiénois entend mettre l'accent sur les transports collectifs. Ainsi 5 objectifs ressortent :

- Améliorer les performances et l'attractivité des réseaux de transports (cadence, horaires et tarification),
- Offrir de nouveaux pôles d'échanges entre ces réseaux pour éviter les ruptures de charge et faciliter la mobilité (bus, train, vélo....),
- Privilégier le rabattement des habitants (à pied, à vélo, en voiture) à ces pôles,
- Communiquer et Promouvoir ces alternatives de déplacements (information des voyageurs, jalonnement,....),
- Valoriser des initiatives de mutualisation des déplacements, souples et nécessitant peu d'investissement (covoiturage, location,...).

Pour permettre la réalisation de ces objectifs le territoire Ouest-Amiens peut s'appuyer sur sa desserte en transports collectifs ferroviaires. Les gares d'Ailly-sur-Somme, Picquigny et Hangest-sur-

Somme permettent une bonne accessibilité à Amiens et Abbeville. Néanmoins à l'échelle du territoire de l'ancienne Communauté de Communes Ouest-Amiens, 72% des déplacements s'effectuent en voiture, la majorité vers Amiens, contre 2,1% pour le TER, soit près de 900 trajets.



B. SYNTHESE DE L'ETAT DES LIEUX DES DEPLACEMENTS

L'ESSENTIEL: ANALYSE RESEAUX ET MOBILITE

Réseaux

- ✓ Une intercommunalité desservie par un réseau routier structurant aux trafics globalement en baisse sur les voies départementales,
- ✓ 3 gares, en hausse de fréquentation, situées sur l'axe de la seule ligne TER traversant le territoire,
- √ 4 lignes de bus aux horaires et fréquences non attractifs pour les actifs,
- ✓ Une activité frêt tournée vers la route et de manière minime vers le ferroviaire,

Mobilité

- ✓ Une mobilité tournée vers Amiens et dominée par l'usage de l'automobile,
- ✓ Des pôles générateurs de mobilité dont l'accessibilité est efficace en voiture et en train le long de l'axe Abbeville-Amiens,
- ✓ Une intermodalité en développement,
- ✓ Des modes doux à valoriser le long de la vallée de la Somme.

Points d'attention :

- > Limiter l'utilisation de l'automobile par le développement de solutions alternatives de déplacements,
- > Développer la complémentarité entre les dessertes TC routières, ferroviaires et les modes doux,
- Capter les flux d'actifs issus des migrations pendulaires pour favoriser la reconquête des centre-bourgs,
- > Appréhender l'augmentation du trafic routier sur certaines départementales et l'A16.



C. ANALYSE

1. RÉSEAUX

A. Un réseau routier structurant

Outre sa proximité avec l'agglomération d'Amiens et d'Abbeville, le territoire Ouest-Amiens est traversé par de nombreux axes routiers qui permettent une bonne desserte du territoire :

• L'autoroute A16, au Nord-Est du territoire, relie la métropole amiénoise à Calais et Paris et fait le lien avec la RD 1001, autre axe d'importance du territoire, via un échangeur situé sur Saint-Sauveur.

La RD 1001, la RD 1235 et la RD936, qui traversent le territoire Ouest-Amiens d'Est en Ouest, constituent l'ossature structurante du réseau :

- La RD 1001 permet de relier le nord d'Amiens à Abbeville en passant par Flixecourt,
- La RD 1235, relie le centre-ville d'Amiens à Abbeville, mais passe par Ailly-sur-Somme, Picquigny. Cet axe rejoint la RD 1001 au niveau de Belloy-sur-Somme et la Chaussée-Tirancourt,
- La RD 936 qui constitue le prolongement de la RD 1235 s'oriente vers Airaines,
- La RD 12, fait le lien depuis Amiens-nord vers Vignacourt et traverse une partie nord-est du territoire.

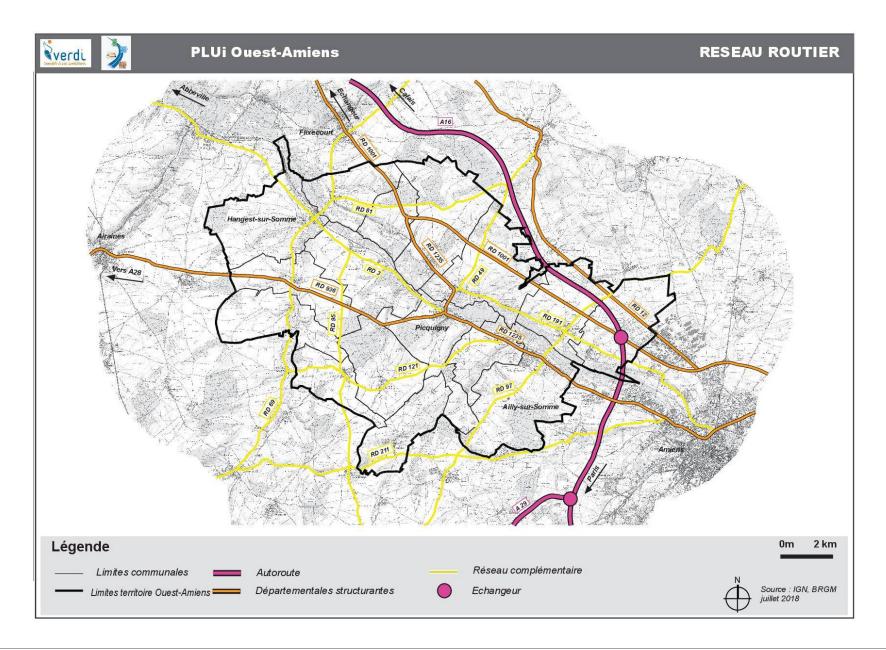
Des liaisons inter-bourgs complètent le réseau routier au sein du territoire. Les principales sont les suivantes :

- La RD 191, alternative aux RD 1001 et RD 1235 rejoint cette dernière au niveau de la chaussée-Tirancourt en venant d'Amiens en passant par Saint-Sauveur et Argoeuves,
- La RD 3, permet d'accéder à Hangest-sur-Somme sur la route d'Abbeville, en continuité de la RD 1235,
- La RD 211, qui passe au Sud du territoire (Ferrières, Saisseval), établit le lien avec Poix-de-Picardie et Aumale.

Ces voies également d'orientation est-ouest, sont complétés par des départementales d'orientation nord-sud :

- La RD 69, qui relie Riencourt à Flixecourt en passant par Hangest-sur-Somme,
- La RD 95 permet la liaison entre Quevauvillers et la RD 3 au niveau de Crouy-Saint-Pierre en passant par Cavaillon,
- La RD 97 fait le lien avec la RD 191 et RD 12 en passant par Saint-Sauveur, Ailly-sur-Somme en venant de Quevauvillers.







B. Des transports collectifs développés mais aux offres inégales

Une offre en TER performante

Le territoire Ouest-Amiens est desservi par une ligne TER Boulogne-Abbeville-Amiens par l'intermédiaire de trois arrêts situés à Hangest-sur-Somme, Picquigny et Ailly-sur-Somme. Cette ligne est la plus fréquemment desservie à l'échelle du département, puisque l'on ne compte pas moins de 23 allers-retours par jour en semaine.

	Dire	ection Amiens	Direction Abbeville			
Gares et arrêts SNCF	Nb AR/jour en moyenne	Temps de parcours	Nb AR/jour en moyenne	Temps de parcours		
Ailly-sur- Somme	19	10/12 minutes	11	23/41 minutes		
Picquigny	13	16/17 minutes	11	26/27 minutes		
Hangest-sur- Somme	12	18/20 minutes	11	19/20 minutes		

Le réseau ne permet pas un accès direct aux grandes lignes. Il faut aller sur Amiens pour accéder aux liaisons nationales.

Un réseau de bus aux fréquences faibles

Le réseau de bus Trans'80 dessert, par l'intermédiaire de 4 lignes, une grande partie des communes du territoire Ouest-Amiens : la ligne 1 (Amiens – Mers-les-Bains), la ligne 4 (Blangy-sur-Bresle – Amiens), la ligne 27 (Vignacourt – Amiens), et la ligne 28 (Amiens-Flixecourt), qui est celle assurant un plus grand nombre de passage. La Ligne 17, (Abbeville, Flixecourt-Amiens) traverse le territoire mais ne s'y arrête pas. Le réseau est ouvert à tous, mais les horaires de dessertes paraissent plus adaptés aux scolaires et aux voyageurs occasionnels plutôt qu'aux actifs. Néanmoins, certains actifs du territoire Ouest-Amiens travaillant à Amiens peuvent trouver des horaires correspondants à ceux de leur travail. Les horaires du matin permettent aussi aux voyageurs de prendre ensuite le train depuis la gare d'Amiens en direction de Paris.

• La ligne 1 dessert les communes de Fourdrinoy, Cavillon et Soues 1 à 2 fois par jour du lundi au samedi. Le matin et le midi en direction d'Amiens. Le midi et en fin d'après-midi en direction de Mers-les-Bains.

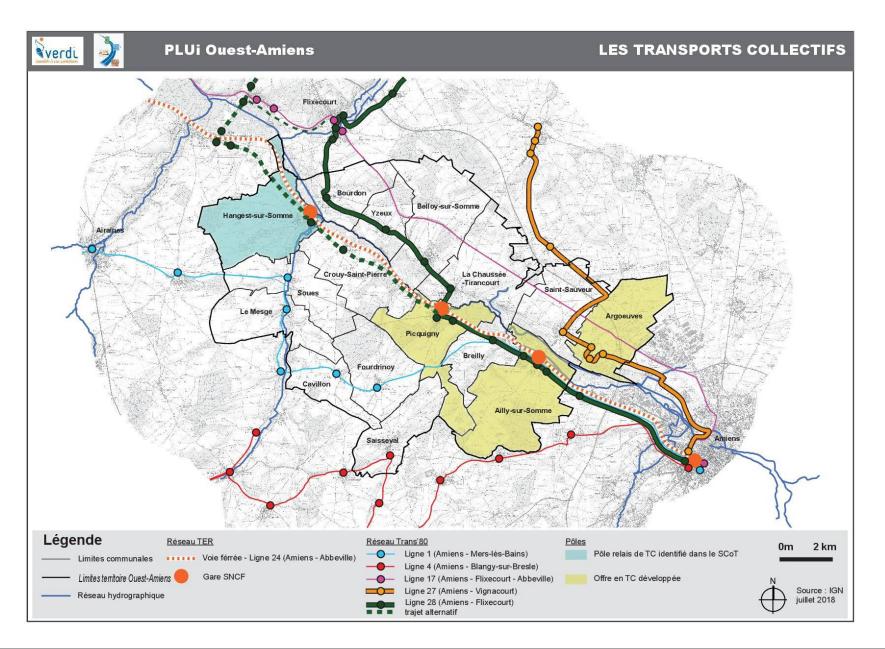


- La ligne 4 permet un arrêt à Saisseval 2 fois par jour du lundi au vendredi, le matin entre 7h et 7h20 en direction d'Amiens, et le soir entre 18h45 et 19h en direction de Blangy-sur-Bresle. Un horaire est aménagé le midi le mercredi et le samedi dans les deux directions. Une desserte supplémentaire est rajoutée le samedi en fin d'après-midi depuis Amiens.
- La ligne 27, dessert Argoeuves et Saint-Sauveur plusieurs fois par jour du lundi au vendredi : 4 fois le matin entre 7h05 et 9h50 et une fois le midi en direction d'Amiens. Une fois le midi et 4 fois en fin d'après-midi entre 16h15 et 18h50 depuis Amiens vers Vignacourt.
- La ligne 28 est divisée en deux branches et dessert les communes Bourdon/Yzeux/Belloy-sur-Somme/la Chaussée-Tirancourt d'une part (ligne 28A Saint-Léger-les-Domart à Amiens), et Hangest-sur-Somme/Crouy-Saint-Pierre/Picquigny/Breilly d'autre part (ligne 28B de l'Etoile à Amiens), les deux lignes passant à Ailly-sur-Somme :
 - La ligne 28A dessert les communes le matin une fois vers Amiens, et une fois le soir depuis Amiens. Des horaires sont aménagés le midi le mercredi et le samedi.
 - Le second itinéraire emprunte la RD3 pour desservir les communes de Crouy-Saint-Pierre et Hangest-sur-Somme. La fréquence de passage est de 2 à 3 fois par jour, le matin vers Amiens et le soir L'Etoile. De même, des horaires spéciaux sont aménagés le midi des mercredis et samedis.

Le réseau organisé en étoile depuis Amiens assure ainsi la desserte de communes rurales mais souffre d'une offre limitée selon les lignes. Les horaires et arrêts conviennent davantage aux navettes domicile-étude qu'aux déplacements domicile-travail. Les itinéraires prévus ne présentent pas de points d'arrêts spécifiques aux gares de Hangest-sur-Somme, Picquigny et Ailly-sur-Somme.

Un réseau départemental de bus scolaires fonctionne en parallèle du réseau Trans 80'. Ainsi le Conseil général de la Somme organise et/ou prend en charge les transports des élèves domiciliés dans la Somme, de la maternelle jusqu'au baccalauréat. Toutes les communes du territoire sont desservies pour les trajets vers les établissements du primaire et la plupart d'entre elles sont desservies pour les trajets vers les établissements du secondaire.







C. Un trafic routier en hausse sur les liaisons inter-bourgs

La bonne structure routière du territoire permet de l'irriguer efficacement. De manière générale on assiste à une hausse du trafic routier sur l'A16 et sur les liaisons inter-bourg.

• Entre 2006 et 2011, le trafic moyen journalier sur l'A16 dans les deux sens a connu une hausse de 8,6%. 13 040 véhicules traversent le territoire de l'ancienne Communauté de Communes Ouest-Amiens chaque jour.

Les départementales structurantes restent les plus fréquentées mais présentent une baisse du trafic depuis 2010, excepté pour la RD 936.

- En 2013, 13 668 véhicules/jour sens confondus empruntent la RD 1001, au niveau de Saint-Sauveur. Par rapport à 2010, le trafic est en baisse de 5,2%. Cette route reste la seule voie du territoire classée en route à grande circulation.
- Entre 2010 et 2013, la RD1235, voit son trafic baisser de 3,8% entre Amiens et Picquigny et de 7,5% entre Picquigny et Yzeux, à la jonction avec la RD1001.
- Sur cette même période la RD12 a vu son trafic baisser de 14,2% passant de 6 450 véhicules/jour à 5 530 véhicules/jour.

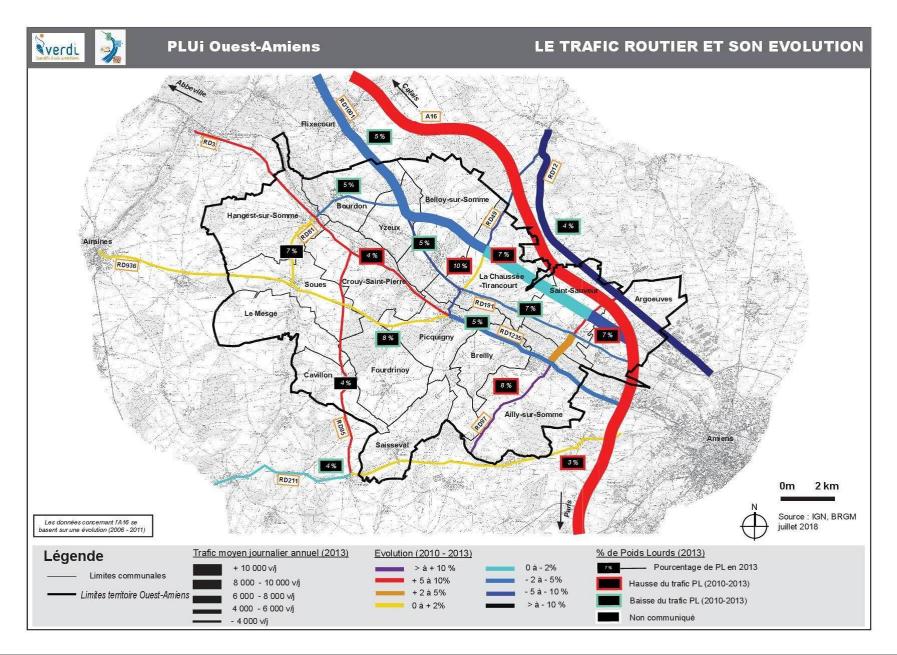
Cette baisse est notamment à mettre en lien avec la hausse du trafic sur l'A16, qui dessert également Flixecourt et Abbeville.

Les liaisons inter-bourgs affichent les plus fortes évolutions et restent à un trafic qui oscille entre 700 véhicules/jour pour la RD49 et 5 191 véhicules/jour pour la RD 97. Sur cette dernière, la présence des zones d'activités des Bornes du Temps I et II a certainement un impact sur la hausse du trafic et notamment sur celui des poids lourds qui a fortement augmenté sur cette voie entre 2010 et 2013. (cf. partie fret).

Ces hausses depuis 2010 sont dues au fait que ces voies représentent des alternatives à l'A16, payante, et à la RD 1001 où le trafic de poids lourds reste important est en augmentation jusqu'au niveau de la Chaussée Tirancourt.

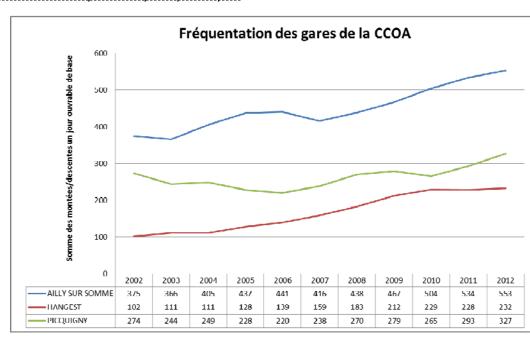
Au global, le trafic journalier annuel moyen des voies départementales du territoire Ouest-Amiénois identifiées sur la carte, a baissé de 1,7% entre 2010 et 2013, soit un flux de 79 041 véhicules/jours en 2013, contre 80 419 véhicules/jours en 2010.







D. Un service TER de plus en plus pratiqué



Entre 2002 et 2012, le nombre de montées-descentes est en hausse sur les 3 gares du territoire Ouest-Amiens.

Avec une hausse de sa fréquentation de + 47%, la gare d'Ailly-sur-Somme, la plus proche d'Amiens, reste la plus fréquentée (553 montées/descentes par jour en 2012).

Ce chiffre n'a cessé d'augmenté, excepté entre 2002 et 2003 ainsi qu'entre 2006 et 2007.

Après avoir connu une baisse de sa fréquentation entre 2004 et 2006, puis une stagnation de 2008 à 2010, la gare de Picquigny voit depuis une hausse des montées-descentes.

La gare d'Hangest-sur-Somme vient en troisième position avec 232 montées/descentes, soit une hausse de 125% depuis 2002.

Cette hausse de la fréquentation est la conséquence de 3 facteurs :

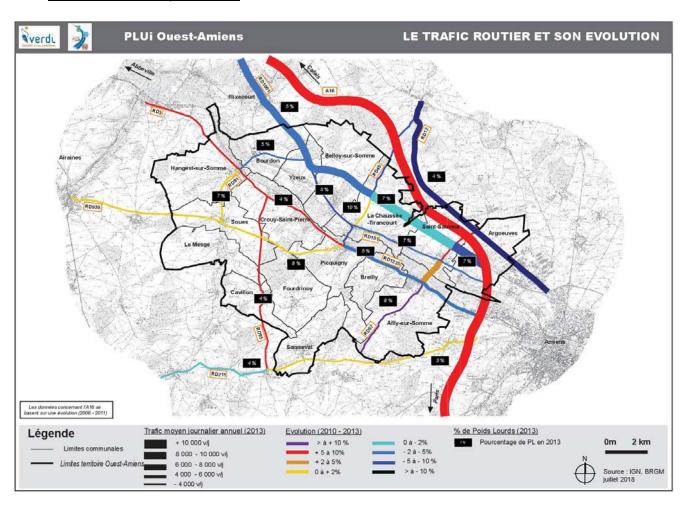
- 1. **Une hausse de l'offre sur les 3 gares comprise entre + 2 et +10**%. Entre 1999 et 2011, le nombre de trains dans les deux sens a augmenté de plus de 17 sur Ailly-sur-Somme, entre 7 et 10 sur Hangest-sur-Somme et entre 1 et 6 sur Picquigny.
- 2. Un programme de modernisation de la gare d'Ailly-sur-Somme réalisée depuis 2008.
- 3. Un coût du carburant croissant qui joue en faveur du mode ferroviaire.

Au regard du Schéma Régional d'Infrastructure et de Transport de Picardie, la ligne Abbeville – Amiens et une ligne non saturée. Le nombre de voyageurs empruntant cette ligne est amené à se développer sans contraintes.



E. Une activité fret tournée vers la route

Une hausse du trafic poids lourds



Entre 2001 et 2006, le trafic poids lourds a augmenté de + 30% sur l'A16 (1100 poids lourds en flux journalier moyen).

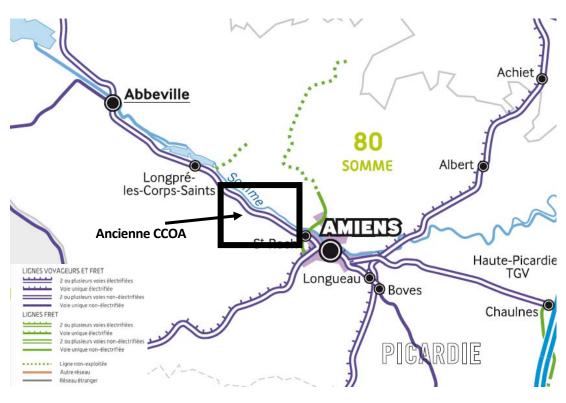
Le pourcentage moyen de poids lourds est en hausse sur les voies départementales du territoire Ouest-Amiens. Celui-ci passe de 5,8% en 2010 à 6,1% en 2013, soit au regard des flux totaux une hausse en effectif global de 157 poids lourds (+ 3,3%).

Si l'on regarde dans le détail, le trafic poids lourds reste important mais en baisse sur les départementales structurantes excepté sur la RD 1001 entre Argoeuvres et la Chaussée-Tirancourt.

Quelques liaisons inter-bourgs connaissent aussi une hausse du trafic poids-lourds : la RD 3 en direction d'Abbeville (+7,5%) et la RD97 en direction de la zone d'activités de Saint-Sauveur (+23,8%). Ces liaisons représentent des alternatives à l'A16, payante, en direction d'Abbeville.



Un mode ferrée au développement limité



Sur le territoire Ouest-Amiens, le transport de marchandises par le mode ferroviaire est sous-représenté.

L'activité de fret ferroviaire se concentre au sud sur la ligne Amiens/Abbeville, ligne mixte (voyageurs et fret).

Le réseau bénéficie de plusieurs voies cependant nonélectrifiées.

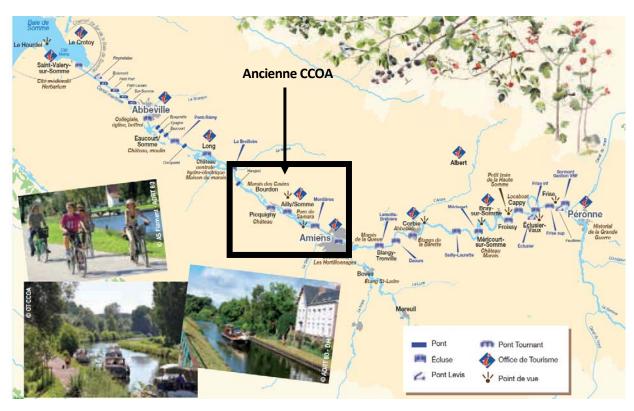
Aucune zone d'activité n'est reliée au service de fret ferroviaire

Une ligne locale à voie unique non électrifiée et non Haute-Picardie exploitée passe à l'ouest du territoire est relie Longpré-les-Corps-Saints à Berteaucourt-les-Dames.

Source: RFF



Un mode fluvial à la vocation touristique



Le canal de la Somme, offre un attrait uniquement touristique sur la section entre Saint-Valéry-sur-Somme et Amiens et par conséquent sur le territoire Ouest Amiens. Cette partie est exclue de la gestion des Voies Navigables de France (VNF).

Aujourd'hui, seules les pénichettes empruntent la voie d'eau.

La Somme est le point d'appui d'une découverte du patrimoine local (point de vue, château de Picquigny, Parc de Samara,...) à travers la pratique d'itinéraires cyclo-touristiques et pédestres (cf. partie mode doux).

Source : Somme Nature



2. MOBILITE

A. Une mobilité dominée par l'usage de l'automobile

Les résultats issus de l'enquête ménage datant de 2009-2010 à l'échelle du Grand Amiénois montrent que les habitants de l'ancienne Communauté de Communes de l'Ouest-Amiens :

• ont un taux d'équipement automobile supérieur à la moyenne du Grand Amiénois mais légèrement inférieur à celui de la Première Couronne. Le nombre de voiture moyen par ménage est de 1,39 sur le territoire Ouest-Amiens contre 1,27 pour le Grand Amiénois et en moyenne 1,66 sur la Première Couronne.

Seul 9.8% des ménages du territoire Ouest-Amiens sont sans voiture, contre 18% pour le Grand Amiénois. Le pourcentage de ménages sans véhicule sur la Première Couronne est identique au taux de l'Ouest-Amiens (6%).

sont mobiles :

Les habitants effectuent 42 215 déplacements par jour, soit 3,5% des déplacements effectués par les habitants du Grand Amiénois. La moyenne de déplacements par jour et par habitant est de 3,75 contre 3,57 à l'échelle du Grand Amiénois et en moyenne 3,37 sur les Communautés de Communes de la Première Couronne.

• dépendent de l'automobile :

A l'échelle de l'ancienne CCOA, 72% des déplacements se font en voiture, 21% à pied et seul 4% en transport en commun. Pour les données de 2010, sur les 11 256 habitants de l'ancienne Communauté de Communes Ouest-Amiens, seuls 2% sont abonnés au réseau de bus Amétis, 1% au réseau de bus Trans'80 et 4% au TER.



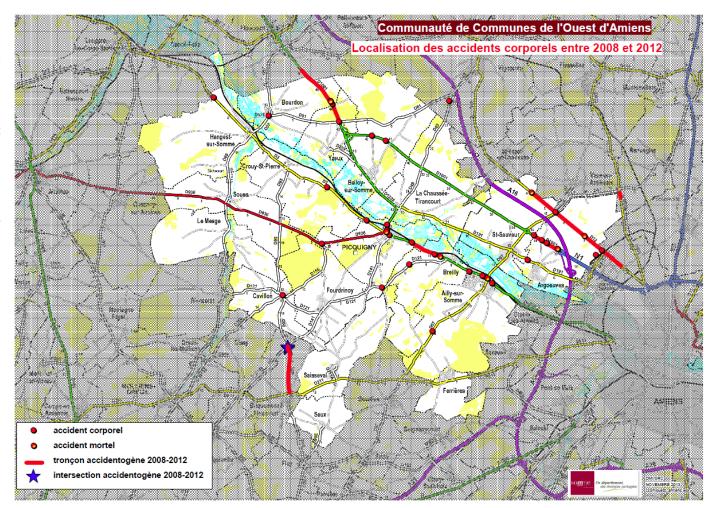
Résultats de l'enquête déplacements en 2010 sur le Grand-Amiénois										
	Nombre de voitures par	Part de ménages sans	Nombre de déplacements/j /hab.	Part des déplacements totaux selon le moyen de locomotio (%)						
	ménage voiture (%)	voiture (%)		Voiture	Marche	Transport en commun	Vélo			
Ancienne CCOA	1,65	6%	3,75	72%	21%	4%	1,2%			
CC Val de Somme	1,55	9%	3,31	68%	25%	4,9%	1,2%			
CC Bocage Hallue	1,79	3%	3,14	70%	23%	3,9%	1,9%			
CC Canton de Conty	1,67	8%	3,26	71%	21%	5,7%	0,4%			
CC Val de Noye	1,63	4%	3,40	72%	20%	6,6%	0,4%			
1 ^e Couronne	1,66	6%	3,37	70%	22%	5%	1			
Grand Amiénois	1,27	18%	3,57	62%	29%	5,9%	1,7%			
Amiens Métropole	1,04	26%	3,80	56%	33%	7%	1,9%			



B. Des axes accentogènes

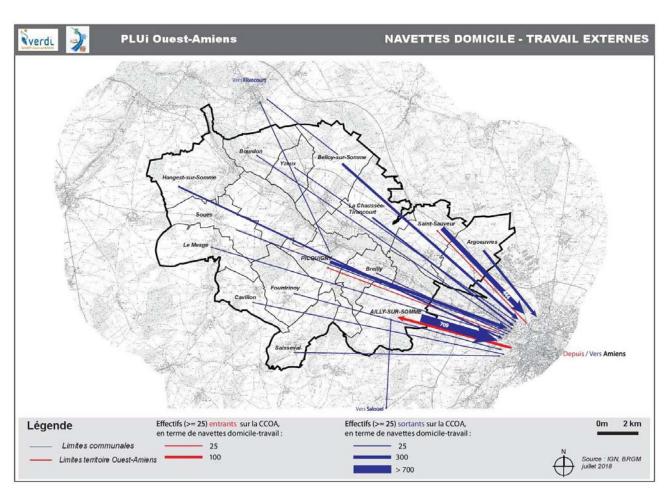
automobiles Les flux peuvent être générateurs d'accidents qui peuvent s'avérer mortels dans certains cas. Dans les données issues du Conseil Général, Entre 2008 et 2012 plusieurs axes ont été jugés accidentogènes: RD 12, RD 1001 entre Saint-Sauveur et Argoeuves, la RD 1235à Breilly, la RD 936 à Picquigny, Fourdrinoy, Soues, Le Mesge...

A noter que la carte cijointe a été réalisée par le département de la Somme en 2013 et intègre donc les communes de Seux et Ferrières, qui ont depuis quittés le territoire.





C. Une relation privilégiée avec Amiens Métropole



Picquigny (17,2% des flux depuis Amiens), 25 vers Saint-Sauveur (10% des flux depuis Amiens).

En 2009, les déplacements domicile-travail externes représentent 81,7% des flux domicile-travail du territoire Ouest-Amiénois. Sur les 3 977 flux sortants de l'ancienne CCOA, 2 871 se dirigent vers Amiens, soit 72,1% des flux.

Les navettes en direction d'Amiens viennent le plus massivement d'Ailly-sur-Somme (24,6% des flux) et de Saint-Sauveur (15,4%).

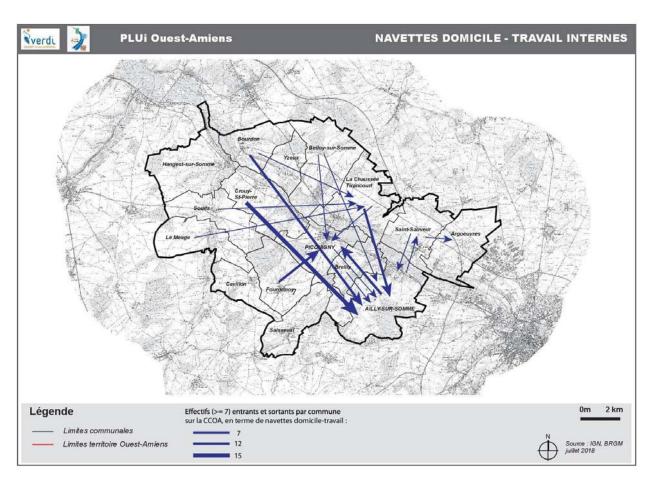
Les autres flux sortants vont vers :

- Flixecourt, 134 flux, soit 3,3% des flux, dont 62 en provenance des communes de Belloysur-Somme et de Picquigny.
- Salouël, 114 flux, soit 2,8% des flux, dont 43 en provenance d'Ailly-sur-Somme.
- et Abbeville, 99 flux, soit 2,5% des flux, dont 23 en provenance de Picquigny et 19 d'Hangest-sur-Somme. Ces flux ne sont pas représentés sur la carte car ce sont les flux supérieurs à 25 qui ont été pris en compte.

Les flux domicile-travail entrants au sein du territoire sont de 947. Ils viennent pour 27 % d'entre eux d'Amiens. Sur les 250 flux venant d'Amiens 127 vont vers Ailly-sur-Somme (50,8% des flux depuis Amiens), 43 vers



D. Des flux internes peu nombreux et tournés vers Ailly-sur-Somme



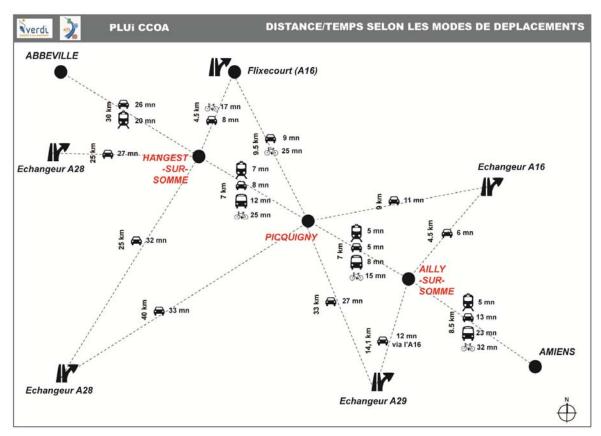
Les flux domicile - travail internes au territoire représentent 889 voyages, soit 18,2% des déplacements domiciletravail. Parmi ces déplacements la majorité s'effectue au sein de la commune de résidence, soit 659 déplacements (74,1%).

246 personnes travaillent et vivent à Ailly-sur-Somme ce qui représente le flux interne le plus important à l'échelle du territoire, soit 27,7 % des flux, à Picquigny ce chiffre atteint 107, soit 12% des flux internes.

Les principales navettes entre les communes du territoire Ouest-Amiénois se dirigent essentiellement vers Ailly-sur-Somme (38,2% des flux), vers Picquigny (20,8% des flux) et vers la Chaussée-Tirancourt (13% des flux).



E. Une accessibilité aux services et équipements efficaces en voiture et en train



Les pôles principaux de commerces, de services et d'équipements du territoire Ouest-Amiens que sont Hangest-sur-Somme, Picquigny et Ailly-sur-Somme se situent à égale distance les uns des autres.

Ils bénéficient d'une bonne accessibilité en voiture vers les agglomérations d'Amiens, d'Abbeville et les échangeurs de l'A16, de l'A29 en direction de Calais et Paris ainsi que vers eux de l'A28 à l'ouest du territoire.

Cependant le temps d'accès en train vers ces pôles d'emplois peut concurrencer sur certaines distances la voiture.

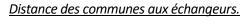
En effet, sur l'axe Abbeville-Amiens le temps de parcours en train entre les différentes communes est plus court que le temps de parcours automobile.

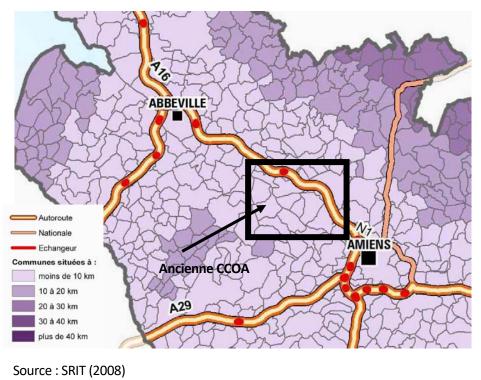
Par exemple, le centre-ville d'Amiens est accessible en 5 mn depuis la gare d'Ailly-

Sur-Somme, contre 13 mn en voiture sans tenir compte des problématiques de congestion du trafic routier.

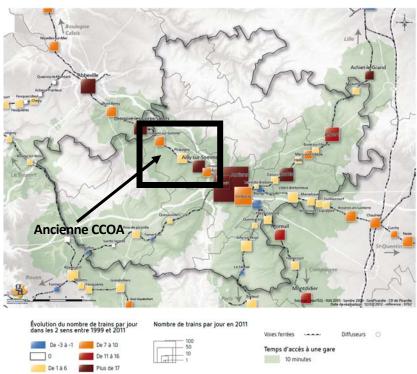
La mise en concurrence du mode automobile est soumise que sur cet axe et uniquement par le chemin de fer. Au regard des autres destinations, c'est toujours la voiture qui permet d'accéder le plus vite à un point donnée en raison soit d'une absence de service, soit en raison d'un temps d'accès trop long. La proximité entre Hangest-sur-Somme, Ailly-sur-Somme et Picquigny se traduit également par le temps mis à vélo pour rejoindre ces bourgs. Seulement 15 minutes entre Ailly-sur-Somme et Picquigny et 25 mn entre Picquigny et Hangest-sur-Somme.







Offre ferroviaire en 2011 et évolution par rapport à 2009



Source: SCoT du Grand Amiénois(2008)

Le SCoT du Grand Amiénois et le Schéma Régional d'Infrastructure et de Transport de la Picardie mettent également en exergue la bonne accessibilité du territoire en voiture et en train. Toutes les communes du territoire Ouest-Amiens sont situées

- à moins de 10 minutes des deux pôles du territoire que sont Picquigny et Ailly/Somme,
- à moins de 15 minutes de pôle intermédiaire (Flixecourt),
- à moins de 25 minutes d'Amiens, pôle majeur,
- à moins de 20 km d'un échangeur,
- à moins de 10 minutes d'une des trois gares du territoire.



F. Une intermodalité en développement

L'intermodalité correspond au recours à plusieurs modes de transports pour satisfaire les besoins de déplacement des personnes et/ou de transport de marchandises. On distingue, l'intermodalité de la personne, qui a recours à plusieurs modes de transports différents et l'intermodalité de l'offre/infrastructure/service permettant d'utiliser différents modes de transport et de les articuler successivement dans le temps et dans l'espace.

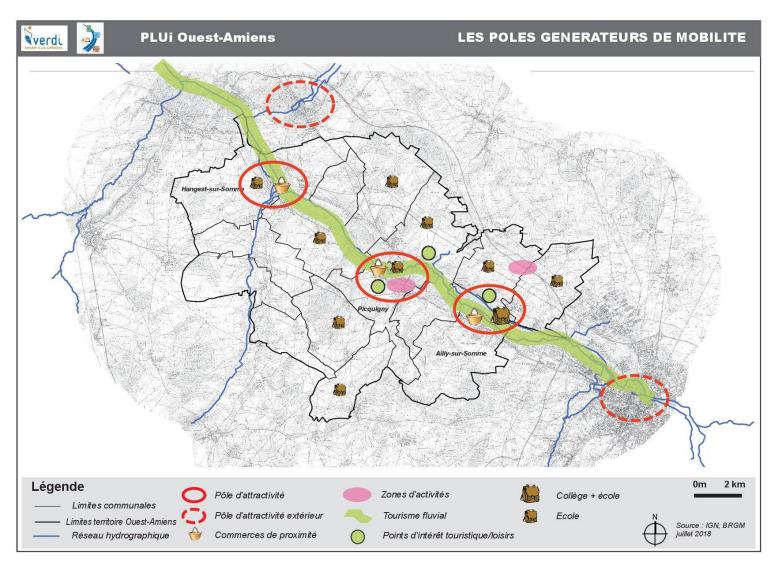
Au regard de l'offre déséquilibrée entre les lignes Trans'80 et la ligne TER Picardie, il est difficile de combiner le train et le bus. De plus, les lignes de bus ne présentent pas de points d'arrêts spécifiques aux gares du territoire. Ainsi les habitants se rabattent vers les gares à pied ou à vélo quand ils décident de ne pas utiliser la voiture, moyen de transport qui reste le plus efficace.

Différentes initiatives locales de transport sont recensées sur le territoire Ouest-Amiens pour répondre aux besoins en déplacement des populations et notamment celle les plus vulnérables (personnes âgées, chômeurs,...):

- TER Picardie propose un service de taxis TER. Ces derniers sur réservation établissent le lien vers les 3 gares du territoire depuis les arrêts de bus de la commune.
- Par ailleurs la SNCF et le réseau Trans'80 se sont engagés pour développer des prestations « porte à porte », notamment envers les actifs. Ce service propose une tarification combinée (train-bus) pour les salariés effectuant fréquemment le trajet domicile-travail.
- Un service de taxi à la demande est aussi disponible sans réservation et accessible sur présentation du titre de transport.



G. Des pôles générateurs de mobilité





Travail, loisirs, tourisme, transit, activité économique locale, consommation, accès à l'éducation, la culture, la santé... sont autant de raisons à l'origine des déplacements individuels ou collectifs.

Grâce à l'étude précise des plus grands émetteurs ou récepteurs de flux, une carte des principaux lieux générateurs de déplacements sur le territoire peut émerger. Pour cela, sont recensés les principaux pôles générateurs de mobilité sur le territoire et à sa périphérie.

Les pôles d'emplois

Picquigny et Ailly-sur-Somme regroupent le plus grand nombre d'emplois à l'échelle du territoire Ouest-Amiens en 2011. 50% des emplois se situent sur ces 2 villes (soit 919 emplois sur 1 852 recensés). Ces dernières années, Picquigny a vu son nombre d'emplois croître, notamment avec l'arrivée du village d'entreprise Airchal.

Le parc d'activités des Bornes du Temps sur Saint-Sauveur et Argoeuves constitue un autre pôle d'emploi d'importance à l'échelle du territoire.

Plusieurs pôles d'emplois extérieurs sont sources de mobilité (Amiens métropole, Abbeville et Flixecourt), notamment avec le développement de zones d'activités (Amiens-Nord, ZAC des hauts du Val de Nièvre à Flixecourt...). Ces 3 pôles ont eu une variation positive de l'emploi entre depuis les années 2000. Amiens reste la ville la plus pourvoyeuse d'emplois à l'échelle régionale.

Les pôles de loisirs et de tourisme

A travers la Vallée de la Somme, le territoire Ouest-Amiens est un territoire de loisirs et de tourisme fluvial. La somme est le support de deux bases nautiques implantées à Picquigny et Saint-Sauveur et d'un centre de loisirs Authenti'K Evasion à La Chaussée-Tirancourt.

Le parc de loisirs Samara à la Chaussée-Tirancourt est également un pôle d'importance qui retrace l'histoire préhistorique et Gallo-Romaine du territoire. Ce dernier a accueilli 78 271 visiteurs, en 2011. C'est le sixième site le plus visité du Grand Amiénois.

Les pôles d'attraction pour les démarches quotidiennes

Au niveau des structures liées à la santé, le territoire Ouest-Amiens compte une maison de retraite située sur Picquigny et 13 médecins généralistes. Cependant le Pays dépend beaucoup de l'offre de santé située sur le pôle urbain amiénois.

Les établissements d'enseignement sont également de grands générateurs de déplacements sur le territoire et donnent lieu à des migrations pendulaires en transport individuel ou collectif. On dénombre :

- 1 collège (à Ailly-sur-Somme),
- 12 écoles sur le reste du territoire

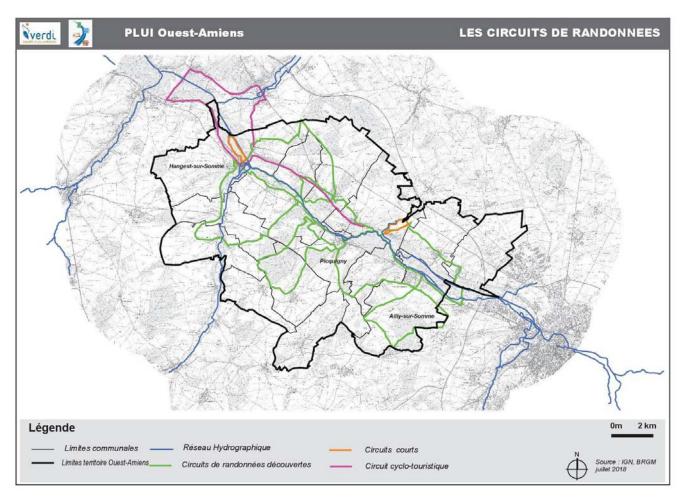
En termes de déplacements liés aux loisirs sportifs et culturels. Les communes possèdent des structures génératrices de déplacements tels que des bibliothèques (11 communes sur 18 ont une bibliothèque), des stades municipaux et des centres équestres (Belloy-sur-Somme et Picquigny).



Enfin, le commerce reste un important vecteur de flux. Les grandes surfaces et les petits commerces sont ainsi concentrés sur Hangest-sur-Somme, Picquigny et Ailly-sur-Somme. Des marchés sont relativement attractifs au sein du territoire (Ailly-sur-Somme, Picquigny, Saint-Sauveur, Fourdrinoy et Belloy-sur-Somme).



H. Des modes doux à valoriser



Un projet concerne le territoire Ouest-Amiens : il s'agit de la Véloroute de la Vallée de la Somme. Ce nouveau tronçon s'intègre dans un parcours global de 120 km le long du fleuve Somme reliant Péronne à Saint Valery-sur-Somme.

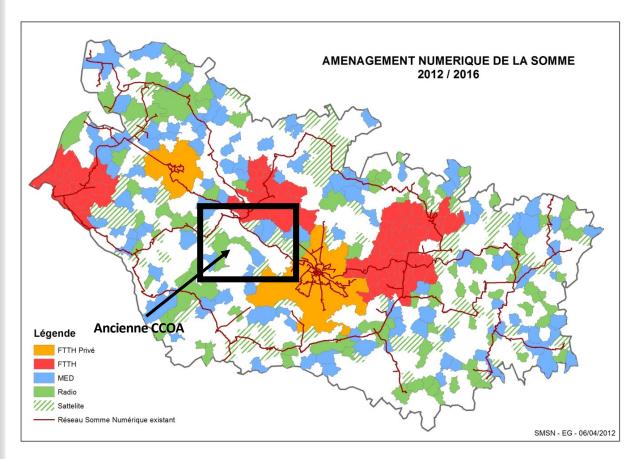
Cette voie douce de déplacement pour les piétons et les cyclistes permet de réaliser un itinéraire touristique de la Vallée de Somme. Des aménagements sont prévus tout le long du parcours afin d'accueillir le public.

Par ailleurs, 8 circuits de randonnées pédestres traversent le territoire. Répartis sur tout le territoire, ils s'appuient le long de la vallée et s'orientent également vers les bourgs plus éloignés de la Somme.

Deux circuits courts (chemins de promenade) s'ajoutent à cela le circuit du Marais des Cavins autour de Hangest-sur-Somme et celui de la vallée d'Acon autour du Parc de Samara. Un circuit cyclo-touristique est identifié sur le territoire Ouest-Amiens. Il s'agit du circuit « Ché Intailles » qui passe par Picquigny et Flixecourt.



I. Une couverture en NTIC à améliorer



En 2010, la part des ménages du territoire de l'ancienne Communauté de Communes Ouest-Amiens disposant d'une connexion à Internet était de 66%, ce qui est dans la moyenne de la part des ménages sur le Grand Amiénois (63%).

Néanmoins, la desserte actuelle du réseau en cuivre atteindra sa limite dans les prochaines années. Pour augmenter le débit, il est prévu de développer la fibre optique (FFTH).

C'est l'objectif du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de la Somme (SDTAN) porté par le Syndicat Mixte « Somme Numérique ». Depuis 2010, le territoire Ouest-Amiens fait partie de ce syndicat.

Aujourd'hui, un réseau existe le long de la voie ferrée (Abbeville – Amiens) et un site est recensé en espace numérique : le Collège du Val de Somme.

Un programme d'aménagement numérique est en cours (2012 - 2016) à l'échelle de la Somme. Ce dernier ne prévoit pas d'aménagement au sud de la ligne Hangest-sur-Somme – Ailly-sur-Somme. Le Syndicat Mixte « Somme Numérique » vise le déploiement des réseaux en fibre optique jusqu'à l'abonné (FFTH) à horizon 2030 avec une couverture de 70% du territoire à horizon 10 ans.